



VOTE BUDGET PARTICIPATIF 2026

BUDGET PARTICIPATIF 2026
VOUS AVEZ DES IDÉES
ET DES PROJETS
POUR CEYRAS
RÉALISONS-LES
ENSEMBLE !

LES PROJETS.. :

Projet : "Mobilités Actives"

Mobilités Actives

Aménagement d'un parcours sécurisé aussi bien pour les cyclistes que pour les piétons. Il débiterait au Rond-point situé au carrefour du Chemin Neuf, de la route de St Félix et de l'Avenue du Pigné. Il serait en parallèle à la D141, très fréquentée par les automobilistes.

Il permettrait d'accéder au Pioch, à St André de Sangonis en empruntant l'ancienne voie de chemin de fer, et au Mas Rouvière, en toute sécurité.

Projet : "Remplacement des chaises de la salle du Peuple"

Remplacement des chaises de la salle du Peuple : un projet pour le confort de tous

Après de nombreuses années d'utilisation, les chaises de la Salle du Peuple sont aujourd'hui usagées, très inconfortables et ne répondent plus aux besoins des différents publics qui fréquentent la salle.

Le projet vise à acquérir de nouvelles chaises plus confortables, plus sûres et mieux adaptées à une utilisation régulière. Cette amélioration bénéficiera à l'ensemble des usagers de la salle, quels que soient leur âge ou leur activité.

En soutenant ce projet, vous contribuez à rendre ce lieu plus accueillant et agréable pour tous, tout en favorisant la participation à la vie associative et citoyenne de notre commune.

Projet : "Abris pour les chats errants"

Abris pour les chats errants. La mairie s'engage déjà en faisant stériliser les chats libres de son territoire faisant significativement diminuer leur nombre. Allons plus loin en les mettant à l'abri pendant la période froide et les intempéries. Une structure accueillerait des cabanes en plastique empilables, les mettant à l'abri des dégradations dues aux conditions climatiques. Cette structure surélevée permettrait de mettre des distributeurs en dessous. Les associations de protections animales fournissent des croquettes pour les chats libres sur demande de partenariat. Nous nous engageons ensuite à gérer l'endroit pour qu'il reste accueillant pour les animaux et que cela n'engage aucune nuisance pour le voisinage. Nous avons repéré un lieu qui appartient à la commune et qui serait idéal pour y implanter le projet car hors de vue depuis la rue.

BULLETIN DE VOTE

Date limite du vote : 26 juin 2026

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____ Tel : _____

Adresse mail : _____

UN SEUL CHOIX POSSIBLE :

- Projet "Mobilités Actives"**
- Projet "Remplacement des chaises salle du Peuple"**
- Projet "Abris pour les chats errants"**
- Projet "Porche de l'église et marches de la salle du Peuple"**
- Projet "Végétalisation de l'entrée du village"**

Page suivante 

...LES PROJETS :

Projet(s) : "Porche de l'église et marches de la salle du Peuple"

Le porche de l'église:

Restauration du porche par le sillage de l'avancée en béton le dégarnissage des joints, reprise de pierres, rejointoiement des murs, la mise en place d'un hydrofuge sur le dessus du porche.

Le porche près de l'Eglise, vestiges de l'enceinte de l'Eglise et du Château, mérite une restauration du fait de sa dangerosité liée au passage de nombreux piétons (école de musique) et des véhicules .

Tavaux sur les marches de la salle du Peuple:

Aménagement et mise aux normes des marches d'accès à la salle du Peuple (coté bar)
Marches inégales en profondeur et en hauteur : Découpe des marches en béton, ragréage des marches, dépose des menuiseries en bois (volets battants) et reprise d'enduit des fixations des menuiseries sur l'ancien enduit Cette mise aux normes nous semble nécessaire compte tenu des passages fréquents lors des activités et festivités qui se déroulent dans la salle du peuple.

Projet : "Végétalisation de l'entrée du village"

Végétalisation de l'entrée du village.

Poursuite de la végétalisation de l'entrée du village (en venant de Saint Félix) avec le bassin de rétention situé à gauche, en y mettant de nouveaux arbres, arbustes, fleurs et ainsi créer un espace encore plus agréable. Ce projet permettrait : d'améliorer l'image du village, de favoriser la biodiversité. Les aménagements pourraient être réalisés avec des espèces locales, adaptées au climat et peu consommatrices d'eau.

RÈGLEMENT DU VOTE

Date limite du vote : 26 juin 2026

- *Vote papier* : Bulletin à déposer en mairie
- *Vote par mail* : scan ou photo du bulletin à retourner à :
mairieceyras.contact@gmail.com
Objet : *Vote budget participatif*

Conditions :

- Être âgé(e) de 18 ans
- Résider à Ceyras de façon permanente
- Tout bulletin incomplet, raturé, illisible ou avec plusieurs choix ne sera pas pris en compte
- Un seul bulletin de vote par personne

Merci !



Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercient les porteurs de projet pour leur participation et leur implication dans la vie du village.

Certains projets n'ont malheureusement pas pu être retenus car ne remplissant pas tous les critères d'éligibilité.

Les textes de présentation sont fournis par les porteurs de projet.

Pour rappel, une enveloppe globale de 10 000€ est allouée à ce budget.